

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 25 mai 2012
(convocation du 14 mai 2012)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Cinq Mai Deux Mil Douze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, M. POIGNONEC Michel, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel à compter de 12h25	Mme. DELATTRE Nathalie à M. DELAUX Stéphan
M. DAVID Alain à M. TOUZEAU Jean à compter de 12h25	M. DUART Patrick à M. GARNIER Jean-Paul à compter de 12h25
Mme. CARTRON Françoise à M. FELTESSE Vincent à compter de 12h	M. EGRON Jean-François à Mme. LIMOUZIN Michèle
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain	Mme EL KHADIR Samira à Mme DELTIMPLE Nathalie à compter de 12h
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe	M. GALAN Jean-Claude à M. GUICHARD Max
M. LAMAISON Serge à M. LABISTE Bernard jusqu'à 10h45	M. GUICHEBAROU Jean-Claude à M. FLORIAN Nicolas
M. PIERRE Maurice à Mme. FOURCADE Paulette à compter de 12h	M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. MOULINIER Maxime jusqu'à 9h50
M. PUJOL Patrick à M. POIGNONEC Michel	M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à Mme. LIRE Marie Françoise
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain à compter de 11h30	Mme. HAYE Isabelle à M. HURMIC Pierre
Mme LACUEY Conchita à M. TURON Jean-Pierre à compter de 12h	M. JOANDET Franck à M. ROSSIGNOL Clément à compter de 12h15
M. SOUBABERE Pierre à M. HERITIE Michel à compter de 10h15	M. MILLET Thierry à M. RAYNAL Franck
Mme TERRAZA Brigitte à M. FREYGEFOND Ludovic à compter de 10h35	Mme. PIAZZA Arielle à Mme. BREZILLON Anne
M. ASSERAY Bruno à M. CHAUSSET Gérard	M. QUANCARD Denis à M. BOBET Patrick
Mme. BALLOT Chantal à M. GUICHOUX Jacques à compter de 12h	M. REIFFERS Josy à M. SOLARI Joël jusqu'à 10h10
Mme BONNEFOY Christine à M. BONNIN Jean-Jacques à compter de 12h	Mme. SAINT-ORICE Nicole à Mme. TOUTON Elisabeth
M. COUTURIER Jean-Louis à Mme. FAORO Michèle	M. SIBE Maxime à M. CAZENAVE Charles

LA SEANCE EST OUVERTE

Marchés publics - Elaboration de stratégies urbaines opérationnelles en vue de la production de 50 000 logement nouveaux sur le territoire de la Communauté urbaine de Bordeaux (27 communes, 710 000 habitants, 55 000 ha), en lien avec les axes de transports publics (5 LOTS) - Avenant n°2 - Prolongation de l'exécution de la mission - prestations supplémentaires - Modification du montant des marchés - Approbation - Autorisation de signature

Madame BOST présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Par délibération n°2011/0127 du 25 mars 2011, la Communauté urbaine a décidé, à l'issue d'une procédure de dialogue compétitif, de confier à cinq équipes la réalisation d'études pour répondre aux objectifs urbains et de production de logements nouveaux autour des axes de déplacements.

Ces études se terminent en avril 2012.

Par avenant n°1, le délai d'exécution des missions confiées aux cinq équipes avait été prolongé. Le démarrage effectif des études a été décalé compte tenu de la nécessaire mise en place, au préalable, d'instances partenariales de travail. Et compte tenu de sa complexité (nombre de sites, multiplicité des acteurs), la prestation n'a pas pu être réalisée dans un temps de travail ainsi réduit.

Cependant, à l'issue de la production de ces études il apparaît nécessaire de poursuivre le travail mené avec les cinq équipes et de leur confier des missions complémentaires.

En effet au terme des études réalisées par les cinq équipes et les premières propositions qui en résultent, il apparaît nécessaire de pouvoir mener auprès des communes concernées des actions d'information et de concertation en direction des habitants.

En parallèle la Communauté urbaine a engagé une septième procédure de modification du PLU dont l'un des objectifs est d'intégrer une partie des propositions issues de la consultation « 50 000 logements autour des axes de transports collectifs ». La Communauté urbaine souhaite pouvoir associer les équipes à la réflexion.

En outre, certains secteurs à forts enjeux de mutation urbaine nécessitent l'intervention d'une ingénierie supplémentaire à celle qui a déjà pu être mobilisée dans le cadre de la consultation 50 000 logements.

De même, certains projets en cours ou à forte valeur démonstrative justifient le recours à une ingénierie adaptée pour permettre une concrétisation rapide des propositions développées dans le cadre des études 50 000 logements.

Ces avenants s'inscrivent également dans la démarche entamée par la Communauté urbaine avec la création d'une Société Publique Locale, La Fabrique Métropolitaine (FM ^{cub}) à la fin de l'année 2011. La SPL, dont l'activité va prochainement démarrer, aura pour mission principale de poursuivre le travail amorcé avec les études 50 000 logements.

Pour l'ensemble de ces raisons, il vous est proposé d'approuver un avenant n°2 aux cinq marchés.

De manière générale ces avenants intégreront une mission d'accompagnement de la Communauté urbaine sur la médiatisation et la diffusion des propositions issues des études 50 000 logements (participation à la préparation et à la tenue de ces événements, avis sollicité sur des publications relatives à la démarche).

Pour quatre des cinq équipes, les avenants prévoient une contribution à la modification du Plan local d'Urbanisme sous la forme d'une expertise (rédaction d'une note d'analyse).

En fonction des sites d'études qui leur ont été confiés, les équipes se verront confier des missions spécifiques portant sur l'accompagnement de la Communauté urbaine :

- pour la réalisation d'îlots témoins;
- pour l'accompagnement sur des projets en cours ou ayant une forte valeur démonstrative,
- participation à des revues de projet: association aux réflexions qui vont se poursuivre avec d'autres acteurs de l'aménagement comme la Société Publique Locale FM ^{CUB} .

Le coût de ces avenants a été chiffré à 517 987,00 € TTC (433 099,50 € HT) répartis de la manière suivante:

	MONTANT HT	MONTANT TTC
LOT 1 - 51 N4E	82 800,00	99 028,80
LOT 2 - AUC	90 000,00	107 640,00
LOT 3 - CHEMETOFF	65 892,00	78 806,83
LOT 5 - OMA	117 607,50	140 658,57
LOT 6 – LACATON et VASSAL	76 800,00	91 852,80
TOTAL	433 099,50	517 987,00

Pour mémoire, le montant total initial des cinq marchés s'élevait à 3 667 115,40 € TTC répartis de la manière suivante :

	MONTANT HT	MONTANT TTC
LOT 1 - 51 N4E	552 700,00	661 029,20
LOT 2 - AUC	600 000,00	717 600,00
LOT 3 - CHEMETOFF	582 950,00	697 208,20
LOT 5 - OMA	784 050,00	937 723,80
LOT 6 – LACATON et VASSAL	546 450,00	653 554,20
TOTAL	3 066 150,00	3 667 115,40

Pour chaque lot, le montant de l'avenant représente l'augmentation suivante :

- LOT 1 : + 14,98%,
- LOT 2 : + 15%,
- LOT 3 : + 11,30%,
- LOT 5 : + 15%,
- LOT 6 : + 14,05%.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

Vu l'article L5211-69 du code général des collectivités territoriales,

Vu le décret n°2006-975 du 1^{er} août 2006 portant sur le code des marchés publics,

Vu la délibération du Conseil de Communauté n°2011/006 9 du 11 février 2011,

Vu la délibération du Conseil de Communauté n°2011/012 7 du 25 mars 2011,

Vu l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres en date du 10 mai 2012

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT l'intérêt pour la Communauté urbaine,

Qu'il y a lieu d'autoriser Monsieur le Président à signer les cinq avenants.

DECIDE :

ARTICLE1 : Monsieur le Président est autorisé à signer les cinq avenants.

ARTICLE 2 : les dépenses en résultant seront imputées sur les crédits ouverts au budget en cours et suivant, chapitre 20 – article 2031 – fonction 72 – CRB UG00 – Prog HC 58.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 25 mai 2012,

Pour expédition conforme,
par délégation,
la Vice-Présidente,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
7 JUIN 2012**

PUBLIÉ LE : 7 JUIN 2012

Mme. CHRISTINE BOST